

→ AS ASSET SERVICES SA

Assurances sociales: une embellie ne fait pas toujours le printemps

L'énorme dysfonctionnement de ce secteur est aujourd'hui l'expression de toute une évolution sociale. Voici un bilan intermédiaire non exhaustif.

PIERRE-YVES DUBOIS*

L'ensemble des assurances sociales va mal et l'augmentation des coûts est proportionnelle à l'impuissance des politiciens. La réponse à ces coûts croissants est-elle d'augmenter les cotisations et la fiscalité en général (et constater qu'il est tout de même trop tard pour rattraper les dépenses) ou ne faut-il pas plutôt revoir l'évolution sociologique de notre population et mettre la main au porte-monnaie? Notre prochaine parution en juin dans «L'Agefi» apportera des réponses. Pour l'heure, nous nous contenterons d'en exposer les faits.

Les comptes des assurances sociales pour l'année 2003, dont les données viennent d'être publiées, démontrent que les dépenses ont augmenté de 5,1% (5,5 mia CHF) et les recettes de 1,3% (1,6 mia CHF). Tous comptes confondus, il résulte pour 2003 un excédent de 11,4 milliards CHF, ce qui correspond au montant le plus bas depuis 1987, en pourcentage comme en chiffre absolu (voir tableau 1). Entre 1987 et 1993, les recettes ont augmenté en moyenne de 8,3% et ont encore gagné 2,7% entre 1994 et 2003. Les dépenses ont, quant à elles, augmenté en moyenne de 9,3% entre 1987 et 1993 et de 3,8% entre 1994 et 2003. S'agissant de l'année 2003 uniquement, les dépenses ont crû de 5,1%. Il résulte de ce qui précède que, d'année en année, les dépenses augmentent plus que les recettes. Ce constat n'est pas nouveau mais il demeure insuffisant car les comptes s'y rapportant nécessitent une lecture détaillée afin d'en extraire les renseignements. Pour y arriver, nous développerons sept thèmes répartis sur deux éditions. Aujourd'hui, la première partie couvre quatre assurances sociales, particulièrement mises à mal, à savoir l'assurance invalidité (AI), chômage (AC), accidents (AA) et les prestations complémentaires (PC). Les assurances sociales en fonction du Produit Intérieur Brut (PIB), les réserves et les conclusions finales seront présentées en juin dans «L'Agefi».

Les comptes varient désagréablement

Le tableau 2 montre clairement que l'excédent des assurances sociales est en très grande partie dû au deuxième pilier. Sans les 10,5 mia CHF du deuxième pilier, il ne reste même pas un milliard de francs (0,85 mia CHF) de cet excédent. Etant donné que les recettes de la prévoyance pro-

fessionnelle (PP) comptent pour 37% de l'ensemble des recettes des assurances sociales et pour 87% de tout le capital financier, il est impératif de l'en écarter pour une compréhension plus réaliste des autres assurances sociales. D'autres chiffres du tableau 2 intriguent également: l'AI et l'AC sont actuellement les deux gros trous noirs dans le système et les prestations complémentaires, à première vue, ne causent ni recettes ni dépenses. L'ensemble de l'évolution financière des assurances sociales en 2003 est finalement peu équilibré car les recettes de l'AC sont en net recul (-14,2%), ce qui s'explique par la réduction des taux de cotisation. Les recettes de l'assurance maladie sont en hausse de 9,1% suite aux augmentations des primes. Du côté des dépenses, le bond fait par l'AC (36,7%), dû à la recrudescence du chômage en 2003, est particulièrement frappant. Constat: les grandes variations des comptes d'une année à l'autre ne facilitent pas la planification politique et il serait souhaitable d'approfondir ceux-ci afin de découvrir les interdépendances décisives du système. Nous allons y procéder dans un premier temps en fonction des quatre assurances sociales suivantes.

Le déficit de l'AI explose

Le tableau 3 met en évidence la croissance de l'AI par rapport à l'ensemble des assurances sociales et l'on peut constater que sa progression est beaucoup plus importante. Ceci est valable pour les recettes car elles ont, d'une manière générale, augmenté plus fortement que les revenus des autres assurances sociales. Ainsi, entre 1960 et 2004, les revenus ont crû par un facteur 92. Cependant, l'observation des chiffres est encore plus parlante au niveau des prestations puisque les dépenses se sont multipliées par un facteur 206. L'AI, déficitaire depuis plus de dix ans, enregistrait en 2004 un déficit record de 1,6 milliard de francs. De 1973 à 1987, l'AI a été, à de rares exceptions près,

constamment déficitaire. Suite aux résultats positifs de 1988 à 1992, une nouvelle phase de déficit durable a commencé en 1993. Pour contrecarrer ces déficits, on a relevé les cotisations de 0,2% en 1988 (+ 2,2 mia CHF) ainsi qu'en 1995 (+ 1,5 mia CHF). En dépit de ces mesures, les recettes 2004 n'ont couvert que 86% des dépenses. Finalement, la forte augmentation des dépenses semble exprimer un malaise croissant dans la population et/ou une philosophie d'aide trop généreuse, ce dont nous débattons dans un contexte plus global (part 27 juin).

Quand le besoin se fait sentir, l'AC vire au rouge

L'AC se prête particulièrement bien pour démontrer la vulnérabilité des assurances sociales, dès qu'elles sont mises à l'épreuve. En effet, elle couvre par excellence un risque économique et dépend, beaucoup plus que les autres assurances sociales, des situations conjoncturelles et des modifications structurelles. Ainsi, les variations des cotisations et des prestations sociales sont sensiblement plus importantes dans l'AC. Ceci démontre qu'un capital d'une certaine importance, constitué dans une assurance sociale, peut être consommé dans un délai d'un à deux ans. Depuis 1984, cette assurance aux taux de cotisation modiques a pu constituer une réserve en capital équivalant à environ six fois le montant annuel des dépenses. Or, en 1992 (deux ans avant que le chômage n'atteigne provisoirement son sommet de 1994), cette réserve était déjà épuisée. La politique a donc adapté les cotisations (en 1993 à 2% et en 1995 à 3% des salaires), puis les a abaissées à 2,5% en 2003 puis à 2% en 2004. Les dépenses, elles, ont constamment diminué de 1997 à 2001. En conséquence, l'AC sort des chiffres rouges entre 1999 et 2003 pour y retomber en 2003 et 2004. Le niveau du capital passe à -0,8 milliard de francs en 2004, ce qui constitue le premier solde négatif

depuis l'année 2000 (voir tableau 4). En conclusion, l'AC est fortement soumise à la conjoncture puisque lorsque celle-ci se dégrade, le compte de l'AC tourne au rouge vif, ce qui n'est pas très rassurant.

Un comportement sportif à haut risque coûte cher

L'évolution de la société ne se fait pas seulement remarquer par la difficulté qu'ont certaines personnes à se réintégrer socialement; l'exercice de certains sports durant le temps libre contribue également au gonflement des assurances sociales. Ce phénomène s'exprime parfaitement dans l'évolution de l'assurance-accidents non professionnels qui constitue une partie de l'AA. L'assurance-accidents est obligatoire pour les employés dès 1984. Elle vise à couvrir les

qui se sont produits durant les loisirs ont augmenté du double. En conclusion, la prévention professionnelle semble en adéquation avec les cotisations, tandis que l'activité sportive à (haut) risque contribue considérablement aux dépenses haussières de cette assurance sociale, avec pour conséquence une clôture de ses comptes de plus en plus défavorable.

Des prestations de plus en plus élevées

Tandis que certains se défoulent durant leur temps libre, d'autres peinent à se financer. Comme la dénomination l'indique, les prestations complémentaires ne constituent pas une assurance sociale au sens strict du terme car il n'y a ni cotisation, ni transfert de fonds synonyme de solidarité au sein d'une assurance

d'une assurance sociale, mais en quelque sorte d'un service social, donc de la poche du contribuable. Il est à noter que la tendance des subsides PC, depuis 1988, se traduit par une évolution financière, notamment des PC à l'AI, supérieure à celle des finances des assurances sociales. Au début des années 1990, le poids des PC dans la totalité des recettes des assurances sociales s'est nettement accru. Depuis 2002, les taux de croissance augmentent à nouveau, surtout au sujet des PC à l'AI et, dans une moindre mesure, pour les PC à l'AVS. Les taux très élevés observés durant la première moitié des années 90 n'ont toutefois plus été atteints. Il résulte de ce qui précède qu'à travers la croissance supérieure à la moyenne des assurances sociales, les PC indiquent, avec une nette tendance haussière, qu'une bonne partie de notre population n'arrive plus, semble-t-il, à boucler son budget. Ce constat est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une personne invalide.

Des renseignements pertinents

Nous constatons que l'ensemble des dépenses des assurances sociales augmente plus que les recettes durant les périodes considérées. En y regardant de plus près, on peut observer des assurances sociales qui, d'une manière structurelle, sont particulièrement sollicitées. Une telle approche détaillée permet d'en extraire les renseignements pertinents suivants:

- la variation du compte d'une assurance sociale peut-être importante d'une année à l'autre,
- la forte augmentation de l'assurance-invalidité exige d'en connaître les causes,
- un important capital épargné d'une assurance sociale peut être consommé en un ou deux ans,
- la tendance des sports à risque contribue considérablement à l'accroissement des dépenses,
- l'augmentation des demandes de prestations complémentaires révèle qu'une partie croissante de notre population ne fait plus face à ses problèmes financiers.

*Lors de notre prochaine parution en juin, nous intégrerons ces constats dans un contexte plus global afin de savoir où il faut intervenir pour remédier à la tendance négative des assurances sociales.

*AS Asset Services SA, Neuchâtel-Auvernier, www.asset-services.ch

«L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ NE SE FAIT PAS SEULEMENT REMARQUER PAR LA DIFFICULTÉ QU'ONT CERTAINES PERSONNES À SE RÉINTÉGRER SOCIALEMENT.»

conséquences économiques des accidents et maladies professionnelles ainsi que des accidents non professionnels. Elle est financée par les partenaires sociaux (employeurs et employés) dont le taux d'accroissement des cotisations, depuis 1997, est en règle générale constamment inférieur à celui des prestations. Ces dernières ont pu bénéficier de taux d'accroissement supérieurs à ceux de l'ensemble des assurances sociales durant plusieurs années. Finalement (voir tableau 5), on constate qu'à long terme les dépenses pour les accidents professionnels n'ont qu'une croissance de facteur 10 sur 44 ans, tandis que les dépenses consécutives aux accidents

sociales. Les PC étaient censées aider les personnes nécessiteuses en étant entièrement financées par le contribuable et distribuées par les pouvoirs publics. En regardant le tableau 6, nous pouvons constater deux choses. L'usage des PC est entièrement entré dans les moeurs et les invalides font systématiquement recours aux PC.

Afin d'expliquer ces tendances, les prestations subsidiaires (l'idée formatrice des PC) se sont multipliées par un facteur 18 entre 1966 et 2004. Plus révélateur encore, le cofinancement des rentes AI par les PC se fait aujourd'hui à raison de 23%. Autrement dit, un cas AI sur quatre reçoit de l'argent, non pas

RÉSULTAT DU COMPTE DE CHAQUE ASSURANCE SOCIALE POUR 2003

En millions de francs	Compte	Variation en en pour-cent 2002 / 2003	
		Recettes	Dépenses
→ AVS	1056	2,4	3,0
→ PC À L'AVS	---	3,1	3,1
→ AI	- 1448	5,0	7,0
→ PC À L'AI	---	9,5	9,5
→ PP	10.500	0,8	2,9
→ AMAL	609	9,1	5,3
→ AA	1214	- 3,5	5,3
→ APG	160	- 2,5	1,6
→ AC	-808	- 14,2	36,7
→ AF	69	0,6	1,8
→ TOTAL	11.352		

Sans le 10.500 millions de francs du deuxième pilier, l'excédent n'est plus que de 852 millions pour toutes les autres assurances sociales.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 2)

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DES ASSURANCES SOCIALES

	Variations en pour-cent	
	Recettes	Dépenses
→ 1987 À 1993	8,3	9,3
→ 1994 À 2003	2,7	3,8
→ 2001	3,8	6,1
→ 2002	0,2	1,7
→ 2003	1,3	5,1

Sur toute la durée, les dépenses augmentent toujours plus que les revenus.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 1)

LES FINANCES DE L'AI DE 1960 À 2004 EN MILLIONS DE FRANCS

	1960	1970	1980	1990	2000	2003	2004	Facteur
→ RECETTES EN MILLIONS	103	596	2111	4412	7897	8775	9210	92
→ DÉPENSES EN MILLIONS	54	593	2152	4133	8718	9964	10.658	206
→ RÉSULTATS EN MILLIONS	49	3	-40	279	-820	-1190	-1448	-1585

En 40 ans, les dépenses ont augmenté de plus du double des recettes.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 3)

LES FINANCES DE L'ASSURANCE ACCIDENT DE 1960 À 2004

	1960	1970	1980	1990	2000	2004	Facteur
→ ASSURANCE PROFESSIONNELLE EN MILLIONS	219	457	761	1473	2163	2367	+ 980%
→ ASSURANCE NON PROFESSIONNELLE EN MILLIONS	138	367	812	1632	2470	2887	+ 1992%

Les activités pendant le temps libre pèsent lourdement sur cette assurance sociale.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 5)

LES FINANCES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE DE 1980 À 2004

	1980	1990	2000	2002	2003	2004
→ RÉSULTAT EN MILLIONS	321	284	2935	2004	- 808	-2272
→ AVOIR EN CAPITAL EN MILLIONS	1592	2924	-3157	2283	1475	- 797

Lorsque la conjoncture bat de l'aile, l'AC est en déficit.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 4)

LES PARTS DES PC À L'AVS ET SURTOUT À L'AI DE 1966 À 2004

	1966	1970	1980	1990	2000	2004	Facteur
→ DÉPENSES EN MILLIONS	153	235	415	1434	2288	2848	18
→ PC À L'AVS EN POUR-CENT DES RENTES AVS	7,3	6,3	3,3	6,3	6,2	6,4	
→ PC À L'AI EN POUR-CENT DES RENTES AI	14,7	14,5	5,2	13,0	20,7	22,7	

Pour l'AI, les PC constituent une partie essentielle.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 6)